



Comité de Quartier Russan - Terres de Rouvière
Siège Social : 1311, Chemin de Russan 30000 Nîmes

JUIN 2009 - N° 46

VENDREDI 12 et SAMEDI 13 JUIN 2009
Gde FÊTE ANNUELLE du COMITÉ
Place de l'Ambiance (programme complet en page 4)

EDITO :

Après cet hiver bien arrosé, voici le temps des rires et des fleurs.

Nous avons dû annuler les fêtes de Pâques « l'Omelette Pascale » et du 1^{er} mai par manque d'inscriptions.

Est ce la crise ? ...

Le Conseil d'Administration, qui n'est pas indifférent devant ce phénomène, se pose des questions et essaie de réagir, afin que notre quartier garde ses journées d'animation et de joie.

Aussi cette année, nous avons organisé des animations gratuites ou peu onéreuses,

Le Concert « Michèle LEHO » à 5 euros l'entrée a connu un succès modeste.

La journée « Voisin, Rencontre et Convivialité » qui est une fête gratuite a été organisée sur la « Place de la Source » chemin de Font Chapelle et a eu beaucoup de succès. Tous ceux qui ont participé à cette journée, où plaisir et joie étaient de la fête, en garderont un bon souvenir. (voir Midi Libre du 24 mai) et sur notre Site : www.ruster.fr.

La fête du Quartier, qui est aussi une fête gratuite, se déroulera en deux journées, les 12 et 13 juin avec des programmes plus variés pour satisfaire tous les âges.

Le vendredi, avec en concert « RICOUNE » chanteur très connu qui plaira à tous les spectateurs de 7 à 97 ans. Ce concert sera suivi d'un bal animé par « Flash Back ».

Et bien sûr, l'aubade du samedi matin dans nos chemins, avec fougassettes offertes aux habitants et le grand Bal gratuit animé par Jean Claude SAUZEDE et ses musiciens.

La Fête de la Musique le dimanche 21 Juin, qui a eu un grand succès en 2008. (voir programme dans ce journal)

Le rajeunissement de la population de notre quartier nous apporte un éventail plus élargi dans les âges que pendant la décennie qui vient de s'écouler.

Nous devons en tenir compte et faire en sorte que nos activités intéressent tout le monde, petits et grands, jeunes et moins jeunes.

Nous avons d'autres idées et sommes à l'écoute de vos propositions.

Nous habitons un beau quartier, agréable à vivre. Gardons cet esprit d'amitié et de convivialité ! Venez nombreux à nos manifestations !

Dans le cadre des travaux engagés pour la mise en sécurité de la Salle de l'Ambiance, le remplacement de la porte d'entrée par une porte sécurisée et la création d'une rampe d'accès pour handicapés seront réalisés par la ville pendant les vacances d'été.

Le rideau de scène anti-feu sera confectionné par notre secrétaire, Lysiane AZAIS.

Le Conseil Général nous donne une subvention de 380 euros qui nous aidera à payer les fournitures.

Le Conseil d'Administration reste très actif pour défendre les intérêts du Quartier et de ses habitants.

N'hésitez pas à nous contacter !

Le Président : Bernard ASTIER

Comment fonctionnent les Conseils de Quartier, quel est leur rôle ?

CONSEILS DE QUARTIER

Les Conseils de Quartier sont formés par 5 Collèges

Collège des Élus, Collège des Comités de Quartier, Collèges des Institutions,
Collège des Associations, Collège des Habitants.

Chaque Conseil de Quartier se réunit une fois par trimestre pour voter des décisions :

Travaux voirie - Aménagement - Eclairage - etc...

Notre Conseil de Quartier se nomme : "Conseil de Quartier Garrigues Nord"

Le Collège des Comités comprend 7 Comités : Gambetta - Croix de Fer - Mas de Roulan - La Planette -

Comité Garrigue Nord - Russan, Terres de Rouvière, Font Chapelle - Comité de quartier Tourmagne

Un budget annuel de 76 250 € environ est affecté à chaque Conseil de Quartier pour la réalisation de travaux de proximité.

Au cours des réunions des Conseils de Quartier, les demandeurs doivent démontrer la nécessité et l'urgence des travaux dont ils souhaitent la réalisation.

En cas de projet de travaux de proximité susceptibles d'être pris en charge sur le budget du Conseil de Quartier, il est procédé à un vote au sein du Conseil pour valider l'engagement financier du projet.

Chaque décision doit dégager un avis majoritaire.

Demandes du Comité au Conseil de Quartier Garrigues Nord en 2008	
Demandes	Travaux
Accotement Chemin de Font Chapelle	travaux effectués en partie
Enrochement et sécurisation accotement	
Ch de Font Chapelle entre le 1321 et Imp des Tourdres	
Chemin de Russan : racine déforme la chaussée	Pris par la ville - à effectuer
Aménagement carrefour : Rue Folco de Baroncelli et Chemin du Mas du Diable	Travaux seront effectués mois de juillet 2009
Rue Bénédite / Chemin des Limites-Déplacement du panneau "STOP à 130 M"	Travaux effectués
Intersection Ch T. de Rouvière / Imp des Tourterelles "Pose d'une boîte à lettres de la Poste"	Sans réponse
Pose borne fontaine Chemin des Terres de Rouvière	Ces travaux seront proposés au Conseil de Quartier du 11/6/09
Aménagement du carrefour Russan + Tholozan	A l'étude
Aménagement du carrefour Russan + Font Chapelle	A l'étude
Carrefour Imp de l'yvesèle/ch de Russan Dégagement blocs béton+installation d'un banc et construction d'un mur en pierres sèches	Ces travaux seront proposés au Conseil de Quartier du 11/6/09
Impasse Mariette : Remise en état chaussée (trous)	
Chemin Terres de Rouvière, à hauteur du n°2657 s/en viron 100 mètres - goudronnage de la chaussée	
Impasse du Povrier-mise en état de la chaussée	dossier en cours
Impasse Pavlownia - éclairage	

2

Demandes du Comité au Conseil de Quartier Garrigues Nord en 2009	
Eclairage Chemin des Terres de Rouvière entre chemin Haut de Roulan et des Rondes	
Chemin des Terres de Rouvière/et Bas des Terres de Rouvières-aménagt de voirie de façon que les eaux de pluie ne s'écoulent plus dans les propriétés riveraines	en attente de réponse
Chemin des Terres de Rouvière - chaussée détériorée et des trous sont à combler tout au long du chemin	en attente de réponse
Salle de l'Ambiance- remplacement porte-crédation d'une rampe d'accès	Ces travaux seront effectués pendant les vacances d'été
Chemin de Russan-Chemin des Limites-remplacement clôture-élargissement trottoir pose d'une lisse en bois	travaux effectués
Avant le1111 Ch de Font Chapelle-élagage d'un platane gênant un riverain	Ces travaux seront effectués avant le mois de juillet 2009
Débroussaillage dans les Terr. de Rouvière à proximité des habitations	

3

Projet de création d'un Parc de Loisirs sur le site des Terres de Rouvière

A l'invitation de l'association Sauve Garrigue, les comités de quartier proches du site des Terres de Rouvière (Russan, Terres de Rouvière – Ventabren – Gazelle – Mas de Roulan – Planette et Garrigues Nord se sont réunis le 14 Mai à la Gazelle pour conforter leurs points de vue et soutenir l'initiative prise par Sauve Garrigue.

Monsieur Jean Paul FOURNIER, Maire de Nîmes a fait connaître l'intérêt qu'il porte à ce terrain, que l'armée a décidé de mettre en vente. Il a aussi fait savoir publiquement que dans l' hypothèse d'une acquisition par la ville il était défavorable à une urbanisation de la zone.

C'est la raison pour laquelle Sauve Garrigue propose un engagement fort de tous les comités concernés et de l'Union des Comités pour la création sur les Terres de Rouvière d'un Espace Vert librement et gratuitement accessible à tous.

Jean Garelli de Sauve Garrigue rappelle qu'il y a sur cette zone et le Vallon du Rossignol, qui appartient déjà à la ville de Nîmes, 5 sources qui peuvent constituer un élément original et typique de ce Parc.

Des contacts ont déjà été pris – outre le Sénateur Maire – avec certains adjoints dont Mme Yannicopoulos, MM Filippi et Raymond.

Actuellement, il faut convaincre la Mairie de se porter acquéreur de ce terrain. Le soutien des habitants peut permettre une acquisition aux meilleures conditions pour un projet d'intérêt général.

Le Conseil d'administration du Comité de quartier de Russan, particulièrement concerné, a décidé d'apporter un soutien sans réserve à ce projet, en espérant que la parole des habitants sera prise en compte tout au long de l'évolution du dossier.

ASSAINISSEMENT : Les dernières informations

1/

23 Mars 2009 : Rencontre à Nimes Métropole avec le Président Jean Paul FOURNIER.

Suite à cette réunion nous avons pris actes des points suivants :

Les fiches de diagnostic doivent être améliorées.

Un document explicite doit être laissé à l'usager à la fin du contrôle.

Les demandes de dérogation doivent être simplifiées et... gratuites.

Ne pas mettre la « pression » sur les usagers pour les travaux, leur laisser le temps de s'informer, de choisir.

Pour la redevance, le président Jean-Paul Fournier confirme les déclarations de Gérard Rival, concernant le projet de ramener les 123 € à 84 € en déduisant la subvention de l'agence de l'eau de 26 € pour chaque contrôle et les frais d'études de 13 €.

Jean Paul Fournier promet d'interpeller les autres maires de l'agglo, sur une réduction supplémentaire, lors de la réunion prévue le 6 avril, en nous précisant que « quelle que soit leur décision, elle ne pourrait être effective qu'après vote, lors de la session du 25 mai ».

La coordination attendait plus . Nous espérons vraiment que N.M. acceptera une petite participation prise sur le budget communautaire, qui pourrait ramener la redevance proche des 60 € souhaités, à la place des 123 € actuels. Nous pensons que ce geste apaiserait les esprits et montrerait que les habitants de Nîmes sont écoutés par Nîmes Métropole.

En attendant il est convenu, de reprendre les contrôles, mais les factures ne seront pas envoyées avant la réunion du Conseil communautaire du 25 mai. Les élus affirment que les usagers ayant acquitté la somme de 123 € seront remboursés du trop-perçu.

2/ Après la rencontre du 6 Avril entre le président et ses vice président, des indiscretions

ont filtré selon lesquelles une majorité d'élus de Nîmes Métropole refuseraient la baisse de la redevance, à l'exception des 26 € de subvention de l'Agence de l'Eau. Le montant ne serait alors plus de 84 euros comme promis mais 97 €.

L'opposition « anti-nimoise » s'expliquerait par une décision de l'Agglo sur le prix de l'eau défavorable aux communes extérieures !!

Nous attendons avec intérêt la réunion du Conseil du 25 Mai, qui doit trancher.

3/ Lundi 25 Mai : Le Conseil d'agglomération de Nîmes Métropole vote le montant de la redevance : Ce sera 97 euros !

Nous constatons une fois encore que les élus de Nîmes Métropole font depuis trois ans preuve de graves carences dans ce dossier.

Sans la pression de la coordination, qui a été la seule à traiter ce dossier au fond, même les 26 € de l'Agence de l'Eau n'auraient pas été percus.

IMPORTANT : La coordination continue son action au service des habitants pour faire respecter le cahier des charges et les termes du marché négocié avec la SAUR. Après la visite de contrôle, si vous avez des soucis, ne vous affolez pas et méfiez vous des démarcheurs.

Prenez contact avec le SPANC et informez votre Comité (M. CHAZE 06 31 97 57 34)

La première mission du service public d'assainissement est de vous conseiller.

P-M CHAZE

**FÊTE de la MUSIQUE – Place de l'Ambiance -
Dimanche 21 Juin - 18 h - Grand concert gratuit
avec Jean Claude SAUZEDE et son saxophone**

Après le concert : Moules frites sous la tonnelle (12 € 50 la portion)

TOMBOLA de la FÊTE : Suite à une erreur d'impression, les billets indiquent qu'il sera procédé au tirage le Samedi 20 Juin. **C' est bien sur le Samedi 13 Juin qu'il faut lire.** Et n'oubliez pas que pour **1 euro** vous pouvez gagner un voyage pour 2 personnes offert par notre partenaire DELTA EVASION, ou un repas gastronomique pour 2 personnes au restaurant Les Lauriers Roses à Cabrières ou de nombreux autres lots de qualité. Alors laissez vous tenter ! Les billets sont en vente auprès de nos administrateurs et sur la fête toute la journée.

Aménagement de la salle de l'Ambiance :

Notre programme d'aménagement et de mise en sécurité de la salle de l'Ambiance se poursuit. Deux bonnes nouvelles sont intervenues depuis notre assemblée générale : Notre Conseiller Général : Thierry PROCIDA a défendu – et obtenu - devant le Conseil Général une subvention de 380 euros.

Le Conseil de quartier des Garrigues Nord, présidé par M. RAYMOND a voté l'aménagement d'un accès handicapé et la mise aux normes de la porte arrière de notre salle (soit un engagement de 1000 euros). Un grand merci à tous pour leur soutien.

Responsable de publication : Bernard ASTIER – Réalisation : Pierre-Marie CHAZE
Ce n° du MAZETIER – journal du Comité de quartier – a été tiré à 1300 exemplaires et distribué gratuitement auprès des habitants du quartier.

Il est publié en édition numérique sur le site : **www. Ruster .fr**

Gde FÊTE ANNUELLE du COMITÉ de QUARTIER
- Vendredi 12 et Samedi 13 Juin 2009 -
Place de l'Ambiance 1311 chemin de Russan 30 000 Nîmes.

PROGRAMME

Vendredi 12 Juin :

18 h 30 : Ouverture de la Fête :

Apéritif offert en solidarité avec les viticulteurs des Costières de Nîmes

Grillades - Buvette

21 h : Grand Concert gratuit avec **RICOUNE** puis Bal

sur la place de l'Ambiance

Samedi 13 Juin :

9 h 30 Début du 4 ème challenge G.Dupuy à pétanque.

(réservé aux adhérents du Comité et de L.S.R.)

9 h/13 h Aubade dans les chemins du quartier avec Jean Claude

SAUZEDE et ses musiciens (*distribution de fougassettes*)

11 h 45 Démonstration de Sévillannes par le groupe Los Bodeguitos

sur la place de l'Ambiance

13 h Repas sous la tonnelle : entrée, paëlla, fromage et dessert, vin et café compris) 20 €/ personne –

Inscription obligatoire au 04 66 36 14 33.

15 h Démonstration de danse Country (*groupe Ambiance Country*)

17 h Danses Provençales

19 h Apéritif Musical

Grillades sous la tonnelle

21 h Remise des trophées aux vainqueurs du Challenge DUPUY

21 h 30 Grand Bal gratuit sur la place de l'Ambiance

avec J-Cl. SAUZEDE et Los Nimenos

23 h Tirage de la Tombola

00 h 30 *La fête est finie !*

A l'An que Ven!